

Communiqué de Presse
30 janvier 2026

FAIRE MIEUX POUR LA MÉTROPOLE DE LYON



AVEC
Florestan GROULT

Candidat à la Présidence
de la Métropole de Lyon

Lyon, le 30/01/2026

Violences racistes : nommer, condamner, agir

Nous dénonçons avec force l'agression raciste subie par Ahmad, lycéen de 17 ans d'origine syrienne, à Décines-Charpieu. Le 19 janvier 2026, alors qu'il se rendait simplement au lycée, Ahmad a été violemment attaqué par trois individus cagoulés, insulté, humilié, pris pour cible uniquement en raison de son origine et de sa religion supposée. Cette agression est une violence raciste caractérisée. Elle n'est ni un fait divers, ni un accident.

Quelques jours auparavant, Ismaël, 20 ans, était retrouvé mort dans un étang à Loire-sur-Rhône, près de Givors. Une information judiciaire est en cours pour un meurtre qui présente tous les signes d'un crime raciste.

Des centaines de personnes se sont rassemblées pour lui rendre hommage et exiger justice. Leur mobilisation est digne. Le silence politique qui l'entoure beaucoup moins.

Car ces faits s'inscrivent dans un contexte clair : celui de la montée de l'extrême droite, de la banalisation du racisme et de l'islamophobie, et d'un climat où la haine est tolérée, relativisée, parfois même recyclée en argument électoral. Quand les discours de stigmatisation prospèrent, les violences suivent.

Face à cela, nous constatons un silence assourdissant de la part de nombreuses listes candidates à la Métropole. Certaines préfèrent faire l'autruche. D'autres évitent soigneusement ces sujets, jugés trop dérangeants. D'autres encore se montrent plus prompts à relayer des fake news sécuritaires ou à instrumentaliser les peurs qu'à condamner clairement les violences racistes. Ce silence n'est pas neutre.

Il banalise. Il protège les responsables. Il abandonne les victimes. Le racisme n'est pas une opinion, mais un délit. L'inaction et le déni politique sont complices de cette violence qui tue.

Nous exigeons que toute la vérité soit faite, que les auteurs soient identifiés, poursuivis et condamnés. Mais nous disons aussi que la réponse ne peut pas être uniquement judiciaire. Elle est politique.

La Métropole, les élu·es, les responsables publics ont le devoir de nommer le racisme, de le combattre, et de refuser toute complaisance avec les idéologies qui l'alimentent. Il n'y aura ni sécurité, ni apaisement sans justice, sans égalité et sans dignité.

Nous refusons que nos lycées, nos quartiers et nos villes deviennent des terrains abandonnés à la haine. Nous refusons que la peur devienne la norme pour la jeunesse. Nous refusons le silence et l'hypocrisie.

Face au racisme et à l'extrême droite, nous appelons à la mobilisation collective, à la solidarité et à la résistance.

Pour Ahmad.

Pour Ismaël.

Pour toutes et tous.

Gabriel AMARD
Malika BENARAB
Idir BOUMERTIT
Samah CHAOUI
Florestan GROULT
Fatiha DIDAOU
Laurent LEGENDRE
Claire GRUNENWALD
Albert LEVY
Lise PAILLETTE
Hélios LOPEZ
Léa TAURAN
Lucas MIGUEL
Wafia ZAK

Cyriack ARRAMBOURG
Annie CELDRAN
Franck ASSEDOU
Maud DORDAIN
Julien GAMAZ
Pauline FIVEL
Sinbad HAMMOUCHE
Ferielle HELASSA
Abdelkader LAHMAR
Wassila LAHMAR
Guillaume PELLOQUIN
Josée MOUDILOU
Guillaume PLUVY
Gisèle PUTAUD



CONTACT PRESSE

Laurent Legendre
fainemieuxmdl2026@gmail.com
06.64.45.38.22



fairemieux2026.fr

FAIRE MIEUX POUR LA MÉTROPOLE DE LYON



AGIR CONTRE LE RACISME
ET TOUTES LES FORMES
DE DISCRIMINATIONS

C'est possible !

Nos premières propositions

Déployer **EGALIS**, le réseau de lutte contre les discriminations. Face à ce fléau qui mine la cohésion sociale et abîme la République, nous proposons la création d'**EGALIS**, un dispositif visible, protecteur et dissuasif, pour une réponse ferme, coordonnée et durable. **EGALIS** : l'Égalité, l'Antiracisme et la Lutte contre les Discriminations

EGALIS s'appuie sur une action concrète, ancrée sur le terrain, articulée autour de trois piliers majeurs :

- 1. Un réseau d'associations de terrain structuré et renforcé:** Des associations locales, organisées en réseau, garantissant une présence continue, accessible et complémentaire sur l'ensemble du territoire. Ces associations seront durablement soutenues par la métropole, avec : des financements multipliés par trois, des conventions pluriannuelles, afin de sécuriser leur action dans le temps.
- 2. Des moyens publics dédiés et à la hauteur:** La création d'un véritable service métropolitain d'inspection anti-discriminations, adossé à une équipe pluridisciplinaire de 24 agents, chargé de: la prévention, la formation et le contrôle, en priorité dans les secteurs où les discriminations sont systémiques, notamment l'accès au logement et à l'emploi. Ce service pourra également être saisi par les victimes, afin de les accompagner dans leurs démarches et de contribuer à l'établissement de la preuve de discrimination, notamment par le recours à des testings ciblés, selon une méthodologie reconnue par la justice.
- 3. Une vigilance permanente et indépendante:** La création d'une ligne de veille et de signalement, accessible à toutes et tous, adossée à un observatoire indépendant. Chaque signalement fera l'objet d'une saisine systématique du procureur, afin de garantir une réponse rapide et effective de la justice.

EGALIS, c'est le choix de la fermeté républicaine, de la protection des victimes et de la tolérance zéro face aux discriminations. Parce que l'égalité n'est pas un slogan : c'est un engagement et une action.